



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

120-121 | 2010

Les cultures sportives au regard de la globalisation

---

### Chacun a sa caravane

L'habitat caravane et l'organisation sociale chez les Manouches semi-sédentaires ou sédentaires dans la région paloise

*Everyone Has Their Caravan: Caravan-Dwelling and Social Organisation among Semi-Sedentary or Sedentary Manouches in the Pau Region*

Ryoko Sachi Noro

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4350>

DOI : 10.4000/jda.4350

ISSN : 2114-2203

#### Éditeur

Association française des anthropologues

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

ISSN : 1156-0428

#### Référence électronique

Ryoko Sachi Noro, « Chacun a sa caravane », *Journal des anthropologues* [En ligne], 120-121 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4350> ; DOI : 10.4000/jda.4350

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Journal des anthropologues

---

# Chacun a sa caravane

L'habitat caravane et l'organisation sociale chez les Manouches semi-sédentaires ou sédentaires dans la région paloise

*Everyone Has Their Caravan: Caravan-Dwelling and Social Organisation among Semi-Sedentary or Sedentary Manouches in the Pau Region*

**Ryoko Sachi Noro**

---

- 1 Si le nomadisme demeure un élément essentiel de l'identité culturelle des Tsiganes, leur mode de vie a considérablement changé depuis la Seconde Guerre mondiale et les transformations opérées par l'urbanisation et le développement économique des Trentes Glorieuses les ont poussés à la sédentarisation progressive. Les gens du voyage, faute de trouver des débouchés suffisants dans les campagnes, ont commencé à séjourner plus fréquemment et plus longtemps à proximité des grandes villes. Dans le cas de la région ici étudiée, les familles manouches<sup>1</sup> se sont fixées il y a une quarantaine d'années et vivent aujourd'hui la majeure partie de l'année au même endroit. Certaines familles s'arrêtent l'hiver et repartent au printemps, mais plusieurs d'entre elles ne voyagent plus, tout en ayant cependant conservé le mode de vie en caravane. Pour ces dernières, on peut penser que ce n'est plus la pratique traditionnelle du nomadisme qui impose ce type d'habitat, que ce choix ne répond plus aux réalités économiques, sociales et culturelles d'autrefois, mais obéit à d'autres critères.
- 2 Néanmoins, il serait prématuré d'interpréter cette nouvelle réalité, la sédentarisation dans l'habitat caravane, comme une acculturation ou comme une perte d'identité, avant d'étudier de manière approfondie le rôle de la caravane comme habitation. Appréhender l'habitat caravane uniquement dans la perspective du voyage montre ses limites, car cela ne permet pas de rendre pleinement compte de sa richesse et de ses possibilités : en effet, si la caravane est un instrument de mobilité, elle est aussi un espace dans lequel s'inscrivent la vie quotidienne et les pratiques culturelles. Bien que les gens du voyage doivent faire face à nombre de problèmes liés à l'absence de reconnaissance de la caravane comme logement à part entière<sup>2</sup>, habiter en caravane représente une donnée importante de la vie sociale et culturelle de cette population.

- 3 En nous interrogeant sur les usages de l'habitat caravane chez les Manouches semi-sédentaires ou sédentaires dans la région paloïse, nous nous poserons la question de l'articulation des pratiques de l'habiter avec l'organisation sociale de la communauté manouche. Pour illustrer ce propos, nous examinerons les caractéristiques fondamentales de l'espace lié à l'habitat caravane, les relations intérieur-extérieur, privé-public, le rôle de la caravane conçue comme espace corporel façonné par les valeurs sociales, ce qui nous amènera à préciser les rapports d'une communauté à l'identité, à l'altérité, et à la matérialité qui sont différemment exprimés dans l'espace habité.
- 4 Les données ethnographiques proviennent principalement d'enquêtes de terrain effectuées en 2007-2009 dans la région paloïse. La communauté des gens du voyage compte environ 1 300 individus dans l'agglomération dont la plupart sont manouches semi-sédentaires ou sédentaires<sup>3</sup>.

## L'inscription sociospatiale de la famille et de la caravane

- 5 Les Manouches disent : « On vit en famille », « On vit en communauté ». Mais que représente une famille ou une communauté ? Lorsque l'on observe l'organisation spatiale de l'habitat caravane, on note que la caravane représente la plus petite cellule résidentielle : la caravane (*i kampina*) est principalement en relation avec la famille conjugale, et le contenant (la caravane) est pris pour son contenu : le mari, la femme, les enfants mineurs et célibataires. Ainsi, quand ils lient une famille à sa caravane, « chaque famille a sa caravane », ils signifient par-là cet ensemble de relations directes et étroites qui forme le premier cercle social de l'individu et son noyau de la sphère la plus intime.
- 6 La famille conjugale avec sa caravane est la base la plus stable de l'organisation sociospatiale des individus. Pourtant, dans la vie quotidienne de chaque individu, cette unité restreinte ne jouit que d'une autonomie relative dans la mesure où elle est intégrée de manière fondamentale au réseau familial étendu, au groupe familial, unité résidentielle de base, vivant à proximité, très souvent sur un même terrain. Ce groupe familial est composé en général de la caravane d'un couple et de ses enfants non mariés, des caravanes de leurs enfants mariés ou divorcés avec leurs petits-enfants, et, éventuellement, des caravanes des parents, veufs ou veuves, des frères ou des sœurs, avec ou sans famille, de l'un des conjoints. Il s'agit d'un regroupement, en un lieu donné, de caravanes de plusieurs couples de différentes générations, unis par des liens de sang. Au niveau du stationnement sur les grands terrains, celui-ci s'insère dans un réseau de parenté plus large qui inclut les alliés matrimoniaux. Un campement est donc constitué par la réunion d'un certain nombre des groupes familiaux qui, de manière plus ou moins régulière, bougent et stationnent ensemble.
- 7 Il n'existe pas aujourd'hui, dans la langue que parlent les Manouches ici étudiés, de terme spécifique pour désigner cette unité sociale englobante, comme le mot français « communauté » par exemple<sup>4</sup>. Par contre, ils utilisent le mot *familja* qui signifie non seulement la famille proche mais aussi la famille élargie, qui rassemble des personnes descendant d'un ancêtre commun liées par des liens de consanguinité ou d'alliance. Cette notion de *familja* est aussi complexe qu'ambiguë. Comme la filiation parentale est transmise aussi bien par le père que par la mère, les regroupements ne s'expliquent pas par un système patrilinéaire ou matrilinéaire par lequel l'individu serait

automatiquement situé dans une lignée généalogique, mais par un choix arbitraire et pratique<sup>5</sup>. Bien que les mères manouches considèrent comme idéal « la résidence alternée », c'est-à-dire que le couple partage sa résidence entre les deux familles, les nouveaux couples finissent souvent par élire domicile auprès de la famille du mari ou de la femme. Le choix du lieu de séjour dépend davantage de circonstances sociales et économiques, des disponibilités et des conditions de stationnement de la caravane, de la situation financière ou des activités économiques des parents.

- 8 Les regroupements se font et se défont suivant un rythme saisonnier. Durant l'hiver, les groupes familiaux se regroupent dans un lieu de fixation, en revanche, durant la période estivale et automnale pendant laquelle ils exercent les activités saisonnières agricoles, telles que les cueillettes ou les vendanges, participent aux pèlerinages catholiques ou évangéliques, ils se dispersent en petits groupes, rejoignant l'autre groupe familial dans des campements temporaires. Dans ce système communautaire égalitaire, dans lequel chaque famille a son propre chef (le père) et son autonomie, la communauté manouche laisse en effet une grande liberté d'action à chaque groupe familial. Elle ne possède pas de solutions politiques pour régler les conflits, mais instaure une mesure de distanciation physique et géographique des familles en rivalité et préfère se disperser pour éviter la trop grande concentration de famille. M.-P. Dollé, écrivain alsacien, signale que « contrairement aux Rom qui ont instauré un jugement, la *kris*, qui sanctionne la matérialité des faits, les Manouches, eux, sans attendre un jugement formel, adoptent le comportement consécutif à leur faute, c'est-à-dire le "décrochage" de la grande famille nomade » (*op. cit.* : 75). C'est de cette façon que l'ensemble des groupes familiaux comme réseau social des Manouches est caractérisé par sa flexibilité et son dynamisme vis-à-vis de l'organisation des membres. L'unité communautaire des Manouches se construit sans reposer sur la présence effective de règles rigides qui garantiraient la composition et la continuité de la communauté, ni sur une territorialité figée qui délimiterait l'espace de manière privilégiée, mais avec une souplesse qui favorise l'initiative de chaque famille<sup>6</sup>.
- 9 Cependant, malgré cette plasticité de l'organisation sociale, des règles de fonctionnement solides et cohérentes garantissent l'intégrité de la communauté manouche. L'observation de l'espace habité par les Manouches nous permet d'en donner une clé de lecture, de mettre à jour un ordre social par lequel les individus sont intégrés à la vie sociale. L'organisation spatiale de l'habitat caravane apparaît alors comme un outil idéologique de la gestion sociale de la communauté manouche.

## L'organisation sociospatiale de l'habitat manouche

- 10 En général, chaque unité résidentielle est composée d'un ensemble demi-circulaire de caravanes, avec au centre un espace communautaire partagé par les différents membres d'une *familja*<sup>7</sup>. Les Manouches divisent, autour des caravanes, l'espace de vie en deux sphères : l'intérieur de la caravane et son extérieur. L'espace de l'habitat caravane, aménagé par cette division intérieur-extérieur, montre le rapport complexe entre privé et public, tout en exprimant l'importance sensible de la caravane dans l'organisation sociospatiale de la communauté.

## L'appropriation collective de l'espace extérieur de la caravane

- 11 La première sphère, l'espace extérieur de la caravane, est appropriée par un ou plusieurs groupes familiaux comme espace social du quotidien, structuration spatiale qui s'explique par le mode d'inscription spécifique de l'individu et de la famille dans l'espace social chez les Manouches.
- 12 Comme nous l'avons déjà indiqué, la famille conjugale avec sa caravane est la base de l'organisation sociospatiale des individus. Sur les aires d'accueil, la famille restreinte occupe généralement *i plāca*, un emplacement au sein d'un regroupement de caravanes. Son environnement extérieur se compose communément d'une table en plastique installée à côté de la caravane et d'un abri, en bois ou en béton, d'une seule pièce, qui abrite les appareils électroménagers. Cet espace plurifonctionnel, lieu de la préparation et de la consommation des repas, de l'hospitalité, du repos et du loisir, est investi de façon plus ou moins marquée à la manière d'une propriété privée : il arrive souvent que cette zone soit délimitée au moyen de mur bas ou de grilles, pour distinguer le secteur privé de l'espace collectif. Cependant, l'observation des pratiques quotidiennes permet de constater que ce désir d'individualiser leur propre espace intime se conjugue à l'envie de l'ouvrir aux autres membres de la communauté. De fait, cet environnement de la caravane fait partie intégrante de l'espace collectif du terrain. L'espace « autour de la table au grand air » et l'abri constituent le territoire privilégié de la sociabilité. Personne ne demande l'autorisation au propriétaire pour y pénétrer et les familles se fréquentent en passant de l'un à l'autre. Pendant la belle saison, les résidents du terrain s'y réunissent pour manger, boire, parler et partager des moments de convivialité, autour de la table extérieure et, en hiver, dans les abris chauffés. Ce faisant, ils mettent en commun beaucoup de choses : la nourriture et les ustensiles, le temps et l'espace de loisir, le travail, le soin des enfants...
- 13 Une telle utilisation de l'espace extérieur de la caravane favorise certainement la vie en communauté. Conçu comme l'espace social primaire, cette zone est un lieu pluri-usage sur lequel interagissent diverses personnes et divers objets et un lieu public où les individus peuvent facilement exercer un contrôle sur les autres, où chacun peut voir les autres et être vu de tous. Les pères travaillent pendant que les mères cuisinent et que les enfants jouent, et tout le monde communique facilement ici ou là-bas. Cette première sphère est donc un espace pluridimensionnel où les individus partagent la vie du quotidien dans sa globalité.

## L'espace intérieur de la caravane et la notion du « propre »

- 14 Contrairement à l'espace extérieur où l'on est au contact des autres et de l'espace communautaire, l'espace intérieur de la caravane est le lieu où existent les individuations et les divisions. La caravane est considérée comme l'espace intime : c'est la deuxième sphère qui caractérise l'espace manouche.
- 15 Les Manouches disent « chacun a sa caravane », « chaque famille a sa caravane ». Cette formulation marque la garantie d'un espace privé réservé à chaque membre de la communauté tout en attirant l'attention sur le rôle de la caravane comme ultime refuge du corps. Alors que l'extérieur est libre d'accès et exploité pour des activités multiples, l'espace intérieur de la caravane est un lieu destiné au seul usage privé. Les caravanes

sont privatisées pour le repos, pour la lessive du linge intime, les soins du corps, l'habillement, c'est-à-dire, comme un lieu protégé, et pour cela, il importe de le séparer soigneusement de l'extérieur, par égard pour la « propreté » du corps physique et social. Ainsi l'espace de l'habitat caravane n'est pas cloisonné matériellement, mais approprié en fonction des besoins et des valeurs liés au corps socialement et culturellement perçu.

- 16 Afin de mieux appréhender l'usage de la caravane, il convient ici de s'interroger sur la notion du « propre » chez les Manouches. « C'est pas propre », est une expression qu'on prononce lorsque quelques désaccords apparaissent. Le « propre » se présente chez les Manouches sous deux aspects : propreté matérielle et morale.
- 17 Il s'agit, au premier aspect, du problème de la propreté matérielle des lieux, des vêtements, des corps, « qui n'est pas sale, qui ne salit pas ». Dans l'ordre spatial, les objets sont placés dans des endroits variés, suivant le mode de perception de l'objet et du signe ou du statut qu'on leur accorde par rapport au corps. Le rangement des outils et des objets traduit les liens que les corps entretiennent avec les objets. En général, les Manouches divisent l'espace intérieur de la caravane en deux parties : la chambre à coucher et le salon. Dans le salon, qui peut être transformé la nuit en chambre à coucher des enfants, se trouvent les placards destinés au linge de maison et le buffet dans lequel on range la vaisselle et les verres, dans la chambre à coucher, les armoires où les vêtements sont rangés. On ne met pas le linge sale, les chaussures ni les ordures dans la caravane et on supprime les toilettes et la douche, la cuisinière et l'évier présents à l'origine. L'intérieur de la caravane ne sert jamais de salle à manger ni de cuisine : « on ne mange pas dans la caravane, cela l'abîme ». Alors que les conserves peuvent être rangées dans la caravane, les aliments cuisinés y sont proscrits.
- 18 Les Manouches distinguent soigneusement ce qui doit être placé à l'intérieur de la caravane de ce qui ne le doit pas, en vue d'y faire correspondre le traitement de leur corps, répondant à une logique de propreté. L'intérieur de la caravane doit donc être un lieu d'entretien du « corps propre » et un lieu où les choses considérées « propres » sont placées<sup>8</sup>. De ce point de vue, on peut distinguer les abris extérieurs des caravanes, deux types d'espace en apparence « intérieur ». Les abris construits sur l'emplacement d'une famille ne sont pas considérés comme un espace intérieur privé, au même titre que les caravanes, mais comme espace extérieur collectif attaché à la caravane. Même si une famille dispose d'un chalet assez grand à côté de ses caravanes, personne ne s'en sert de manière privée, comme d'une chambre à coucher.
- 19 Cependant, le « propre » ne relève pas uniquement d'une logique de la propreté matérielle, mais aussi du corps socialement situé. Il s'agit du second aspect de la notion de « propre », au sens de correct quant au lieu d'appartenance de chaque individu. Quand les Manouches affirment « chacun sa caravane », cela ne veut pas dire que celle-ci est définitivement fixée : les membres de la communauté changent de caravane selon leur statut et leur rôle social, en fonction des âges et des événements de la vie. On passe son enfance avec ses parents dans une caravane, souvent avec ses frères et ses sœurs dans un même lit. À partir de la puberté, les deux sexes ne se mélangent plus et le ménage se divise en deux domaines sexualisés : les filles partagent une caravane avec leur mère alors que les garçons en habitent une autre avec leur père. Lors du mariage d'un enfant, les parents donnent une nouvelle caravane, neuve ou d'occasion, au jeune couple qui sert à préserver la vie intime du nouveau ménage. La caravane est installée à côté des caravanes de la famille pour assurer l'unité familiale. Lors de la disparition de l'un des conjoints, le

parent seul peut vivre avec ses petits-enfants dans sa caravane, ou seul, mais toujours à proximité des caravanes de sa famille.

- 20 Chez les Manouches, une séparation nette entre les deux sexes est instaurée à partir de la puberté. Dès lors, chaque personne est située « proprement » en un lieu social associé à la sphère féminine ou masculine. Dans ce processus de sexualisation du corps et de la caravane, comme le note P. Bourdieu, l'« enfant construit son identité sexuelle, élément capital de son identité sociale, en même temps qu'il construit sa représentation de la division du travail entre les sexes, à partir du même ensemble socialement défini d'indices inséparablement biologiques et sociaux » (1980 : 132). Alors, l'intérieur de la caravane est pensé comme lieu où la propreté morale et sexuelle est strictement exigée par rapport à l'extérieur et au domaine public.
- 21 La notion du « propre » instituée dans l'espace habité des Manouches montre comment la communauté manouche, à travers la gestion de l'espace de vie, maintient la morale collective et régit l'ordre social. Pour la communauté, le problème à régler est celui d'une « chose qui n'est pas à sa place » (Douglas, 2001), objet ou corps, ce qui pourrait devenir non seulement cause de désordre matériel, mais aussi de dérèglement moral et social, de bouleversement de l'ordonnement des relations. C'est ainsi que les Manouches disent pour « ce qui n'est pas à sa place », « c'est pas propre ».
- 22 On évoquera ici une analyse de J. Okely (1983), anthropologue britannique sur les notions de pureté et de souillure chez les *Travellers* anglais. S'inspirant des théories de l'anthropologue M. Douglas, l'auteur montre la frontière symbolique qui existe entre le corps physique et le corps social et souligne que la femme tzigane, en raison de ses capacités productrices et reproductrices, est appréhendée comme celle, à la fois, qui offre tout ce qui est nécessaire pour survivre et préserver la pureté et qui assure et menace la frontière entre le pur et l'impur, entre le tzigane et le *gadjo* (non-tzigane). Les témoignages obtenus lors de mes enquêtes et celui rapporté dans le livre d'un manouche (Doerr, 1982), m'ont montré que cette conception de l'« impureté rituelle » se retrouve chez les Manouches. Les anciens conservent le mot *máxedo*, qui signifie « être souillé », proche du mot utilisé par les *Travellers* anglais, *mochadi*. Cependant, on ne saurait appliquer sans réserve une telle analyse au cas des Manouches contemporains. Avec la modernisation de la vie depuis l'après-guerre, ils ont moins d'interdictions en vigueur. Face aux pratiques de la vie quotidienne, caractérisées non pas par un principe d'opposition « pur/impur », « nous/eux », mais par une série d'ambiguïtés, on peut supposer que leur préoccupation envers la propreté matérielle et sociale ne s'explique plus comme autrefois par la question de la frontière ethnique, mais plutôt par la question de la morale et du respect valorisés par la communauté pour préserver sa cohésion sociale.

## La gestion communautaire de la caravane et du corps : le mariage manouche

- 23 L'organisation de l'habitat caravane matérialise dans l'espace les ordres sociaux fondamentaux de la communauté manouche. Habiter en caravane, c'est à la fois un mode de vie et une manière de maintenir la cohésion sociale. La mise en évidence de la différenciation des caravanes en fonction des changements sociocorporels de la vie de l'individu nous a permis d'éclaircir le rôle de la caravane dans l'espace communautaire.

Un cas illustre le processus par lequel l'organisation spatiale devient un élément important de la sauvegarde des relations sociales au sein de la communauté : le mariage manouche.

- 24 Le mariage est une des cérémonies majeures célébrant le passage de l'enfance à l'âge adulte : « Le passage matrimonial est tout à la fois symbolique, social et matériel. Pour les jeunes époux, il marque l'accès à un nouvel état celui d'adulte » (Segalen, 1996 : 41). En même temps, le mariage est une institution sociale qui dévoile « l'organisation d'une société et son idéologie » (Williams, *op cit.* : 263). Chez les Manouches, il n'est célébré ni par un officier de l'état civil, ni par un religieux, mais par la communauté. « Chez nous, ce sont les parents et la famille qui confirment le mariage ».
- 25 Le mariage manouche débute avec la fuite, de chez les parents et de la communauté, et s'achève avec l'obtention d'une caravane. Bien que les codes de conduite ne soient plus aussi rigides qu'autrefois, le mariage par fuite continue à être respecté. Comme l'explique une mère manouche, le mariage se déroule ainsi : « s'il y a un garçon qui a la fiancée, il la garde dans son secret. Parce qu'il a le respect de ses parents... et quand ils se décident à se marier, ils partent au voyage. Quand ils reviennent, c'est là qu'on fait le mariage... On le dit pas. Chez nous, c'est la marque de respect, on dit. C'est le respect des parents ». Ils se fréquentent mais secrètement et ils ne manifestent ni leur liaison amoureuse ni leur désir de se marier. Par conséquent, c'est par la fuite des fiancés que leurs parents sont mis au courant, alors que les meilleurs amis du couple en sont informés bien avant. Au bout d'une nuit, de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois, « quand ils reviennent, ils ont tout », les parents du couple organisent une grande fête de mariage et offrent une caravane aux jeunes époux<sup>9</sup>.
- 26 C'est ainsi que le nouveau couple se réinsère dans la communauté, en changeant de position sociale et spatiale, de caravane. Chez les Manouches, la fuite n'est pas la conséquence d'un désaccord des parents comme chez les Rom de Paris (Williams, *ibid.*)<sup>10</sup>, mais le préalable indispensable au mariage. Contrairement à ce qui se passe chez les Gitans du sud de la France où la noce se fait après « la preuve du mouchoir » (Mossa, 1992), dans le cas des Manouches, la virginité de la fiancée est *a priori* déjà perdue lors de la noce, conséquence et reconnaissance collective de la défloration de la fiancée. Ces pratiques correspondent aux observations effectuées par Dollé auprès des Manouches alsaciens dans les années 1970. L'auteur affirme que la seule loi qui régit le mariage manouche est le « secret », la fréquentation secrète des futurs mariés qui aboutit au « rapt ». « C'est pendant cette période que la jeune fille est déflorée et le mariage devient un processus irréversible » (*op. cit.* : 199). Cette transgression sexuelle, même si elle est reconnue comme inévitable, ne doit pas se produire au sein de la communauté : la fuite devient une sorte de rite de passage. Van Gennep, dans *Les rites de passage* (1981), distingue dans le rituel trois stades : la séparation, la marginalisation, l'agrégation. Les futurs mariés sont séparés temporairement de la communauté dont ils formaient une part jusque-là, ils s'isolent et transgressent les règles sexuelles pré-nuptiales, puis ils reviennent en tant que nouveaux époux dans la communauté, intégrant le monde des adultes. La fuite est donc le franchissement de la frontière entre l'enfance et l'âge adulte, entre le foyer de naissance et le foyer fondé par eux-mêmes.
- 27 Les pratiques autour du mariage – la fuite et l'acquisition de la nouvelle caravane – permettent ainsi aux jeunes époux de quitter la sphère parentale et de les instituer comme nouvelle unité autonome. Ces pratiques nous amènent à interroger le rôle de la caravane et la signification de la transformation de l'espace corporel considéré comme

sphère intime. Le rapport sexuel avant le mariage, plus exactement avant la fuite, est interdit chez les Manouches, on dit qu'« il n'est pas propre », tant du point de vue de la protection de la virginité que du statut social et du lieu de l'intime des célibataires. Cela dérangerait l'ordre sociospatial établi, en particulier celui de la « sphère privée » où ces corps frontières sont établis, corps frontière, ni tout à fait enfant ni tout à fait adulte mais susceptible d'être marié. Une jeune fille, qui lors d'une conversation anodine me demandait s'il est permis dans mon pays, au Japon, d'avoir des relations sexuelles avant le mariage, a expliqué que « chez nous, ça arrive de temps en temps, y en a qui... mais c'est interdit, mon père me tuera ! Il dira que c'est pas propre... pas de respect ! » La notion de « propre » prend ici le sens de respect : chaque individu doit être propre pour avoir le respect des autres, de la communauté<sup>11</sup>.

- 28 Dans ce contexte, on comprend que le corps frontière, entre l'enfance et l'âge adulte, ne doive pas être dévoilé jusqu'à ce qu'il obtienne un espace indépendant, son lieu propre, sa propre caravane. Puisque ces futurs époux sont au stade que l'anthropologue V. Turner appelle « liminarité », et « cette situation et ces personnes échappent ou passent au travers du réseau des classifications qui déterminent les états et les positions dans l'espace culturel » (1990 : 96), ces « gens du seuil » ont besoin du silence en cachant leurs sentiments et leur projet de mariage.
- 29 La nouvelle caravane liée au nouveau statut social est donc une marque qui démontre la transformation sociocorporelle des jeunes couples. Dans ce processus, la communauté les autorise à avoir accès à la sexualité et à la reproduction. Bien que le statut social d'adulte ne soit complètement atteint qu'avec la naissance du premier enfant et l'exercice du rôle parental, l'indépendance résidentielle signifie un nouvel état, celui d'adulte, et marque une autonomisation sociale et économique par rapport à l'autorité des parents<sup>12</sup>. En ce sens, on peut dire que l'obtention de la nouvelle caravane témoigne pour le nouveau couple de leur intégration dans le monde adulte et de l'autonomie de leur nouvelle unité, tout en gardant une cohérence étroite entre l'ordre spatial et l'ordre social.

## La caravane et le social dans l'espace manouche

- 30 Le positionnement du corps est inséparablement lié au positionnement de la caravane et à la situation que l'individu occupe dans le réseau des relations sociales. C'est la caravane qui situe chaque individu à sa juste place dans l'espace communautaire. Donc « chacun a sa caravane » ne signifie pas seulement une façon de protéger la vie privée détachée de l'espace communautaire et du social, mais une façon de maintenir l'intégrité sociospatiale de la communauté.
- 31 Dans ce rapport intime entre l'individu et sa caravane, il est important de rappeler les pratiques des Manouches autour de la mort. Le corps du défunt est ramené de l'hôpital, où le décès a en général lieu, et placé dans sa caravane durant les trois jours de veillée funèbre qui précèdent son enterrement. Tous les membres de la communauté, même la famille éloignée, se réunissent autour de sa caravane pour lui faire leurs derniers adieux, exprimant leur chagrin par des gémissements, des lamentations ou des caresses. Cependant, une fois l'enterrement terminé, le « silence » s'instaure autour du défunt. La caravane et les objets lui ayant appartenu sont, comme chez les autres groupes manouches et tsiganes, brûlés, détruits ou vendus (Dollé, *op. cit.* ; Okely, *op. cit.* ; Williams, 1993)<sup>13</sup>. La famille et l'entourage cessent de prononcer son nom, n'évoquent pas son souvenir. « Il faut pas le dire, il faut du respect ». P. Williams, sur ce sujet, a montré que le

« respect » envers les morts n'est rien d'autre que la préservation de l'intégrité de la communauté, composée de vivants mais aussi de morts. Le mort « perd peu à peu ses caractères singuliers. Il reste une fidélité à une entité – le groupe, les Mānuš, "nous" – dont les morts maintenant garantissent collectivement, anonymement, la pérennité » (1993 : 16).

- 32 Le plus intéressant pour notre réflexion est que ce respect envers les morts apparaît comme la garantie de la présence irremplaçable de chaque individu, même mort. Comme les morts continuent à être présents dans la vie de la communauté, mais anonymes et silencieux, leur place-caravane doit disparaître afin de préserver l'ordre communautaire et les relations entre les vivants et les morts. Les individus occupant la « place-caravane » qui leur est socialement assignée par leur statut, la caravane étroitement liée à la singularité d'un individu, ne doit être ni laissée ni transmise au sein de la communauté lors de la mort du propriétaire.
- 33 Une femme manouche m'a dit un jour, avec beaucoup d'humour, « on est comme des escargots ! » Il est vrai qu'il y a une corrélation entre le corps et la caravane, qu'une caravane constitue un espace incorporé, territoire minimum, mouvant dans l'espace de communauté, comme une extension spatiale du corps, mobile, dynamique et vivant dans le réseau de relations qu'il tisse autour de lui. La notion de corps est ici attachée à la forme physique et aux qualités socioculturelles, et la gestion du corps culturellement définie se conforme à celle de son espace habité. La caravane permet de constituer, dans l'espace communautaire, un ultime refuge du corps. On doit habiter une caravane conformément à sa corporalité, différenciée par son statut social, son rôle sexuel et son appartenance au réseau de parenté. À tel point que l'on pourrait dire que la caravane est le lieu du corps propre, le support de son individualité, mais également un lieu de pratiques collectives. La caravane, à la fois objet matériel et espace corporel, contribue, comme régulateur sociospatial, à maintenir les relations sociales et la cohésion de la communauté.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU P., 1980. *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit.
- DOERR J., 1982. *Où vas-tu, Manouche ? : Vie et mœurs d'un peuple libre*. Châteauneuf-les-Martigues, Éditions Wallada.
- DOUGLAS M., 2001 [1967]. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, La Découverte.
- DOLLÉ M.-P., 1980. *Les Tsiganes manouches*. Sand, chez l'auteur.
- GENNEP A., 1981. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*. Paris, A. & J. Picard.
- HASDEU I., 2007. *Bori, r(R)omni et Faraoance : genre et ethnicité chez les Rom dans trois villages de Roumanie*. Thèse de doctorat. Neuchâtel, Université de Neuchâtel.
- MOSSA., 1992. *La Gitane et son destin*. Paris, L'Harmattan.

- OKELY J., 1983. *The Traveller-Gypsies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- REYNIERS A., 1992. *La roue et la pierre : contribution anthropo-historique à la connaissance de la production sociale et économique des Tsiganes*. Thèse de doctorat. Paris, université de Paris V.
- SEGALEN M., 1996 [1979]. *Sociologie de la famille*. Paris, Armand Colin.
- TURNER V. W., 1990 [1969]. *Le phénomène rituel. Structure et contre structure*. Paris, PUF.
- WILLIAMS P., 1984. *Mariage tsigane, une cérémonie de fiançailles chez les Rom de Paris*. Paris, L'Harmattan.
- WILLIAMS P., 1993. *Nous, on n'en parle pas : Les vivants et les morts chez les Manouches*. Paris, MSH.

## NOTES

1. Les Manouches font partie des Tsiganes que l'on appelle aussi gens du voyage.
2. La législation française ne reconnaît pas la caravane comme logement, ce qui ne permet pas l'accès à des prêts immobiliers ni aux prestations sociales liées au logement. En général, une famille manouche paye entre 300 € et 450 €/mois de crédit par caravane. En tenant compte des frais d'entretien et de chauffage, l'habitat caravane coûte cher.
3. La notion de « semi-sédentaire » désigne les gens du voyage qui sont installés au sein d'une commune, mais qui se déplacent une partie de l'année, notamment en période estivale. Cependant, cette classification est arbitraire, car une famille « sédentaire » peut reprendre le voyage même après des années de stabilisation.
4. A. Reyniers a mis en évidence dans l'organisation sociale des Sinte (pluriel de Sinto) en Belgique (qui se nomment en France Manouches) qu'il a étudiée, trois niveaux sociaux de base : *i leute* désigne le groupe ethnique, c'est-à-dire l'ensemble des parents connus ou moins connus, géographiquement proches ou éloignés ; *i menše* correspond à l'ensemble des parents qui se reconnaissent un ancêtre commun ; *i familja* regroupe le couple et ses enfants. Mais l'auteur remarque aussi que les notions *māre Sinte* (« nos gens » ou « les gens de notre monde ») ou *i familja* « ne s'arrêtent pas au noyau de base » et « désignent aussi les parents plus éloignés, notamment une entité exogame groupée autour de l'aïeul paternel ou maternel » (1992 : 91-92).
5. Par contre, les autres groupes manouches (Dollé, 1980 ; Reyniers, *op cit.*) ou les Rom (Hasdeu, 2007 ; Williams, 1984) privilégient la lignée paternelle et la résidence du couple est en général patrilocale.
6. On observe de nombreux mariages endogames dans certaines familles. Pourtant, chez les Manouches, l'endogamie n'est pas la règle, mais une tendance, fréquente, à se marier dans son milieu géographique et familial. Car, comme nous le verrons plus loin, le mariage manouche est fondé sur le libre choix du conjoint et débute par la fuite des deux jeunes amoureux. Toutefois, on peut constater l'influence grandissante de la sédentarisation sur l'organisation de la communauté. À la différence de l'époque où le nomadisme était la norme, la communauté manouche d'aujourd'hui est de plus en plus figée, dans l'impossibilité du mouvement d'éclatement et de regroupement. Moins on bouge, moins on a l'opportunité de l'alliance matrimoniale avec une famille géographiquement éloignée.
7. En fait, souvent, certains terrains de stationnement, notamment les aires d'accueil aménagées ne permettent pas aux habitants l'organisation libre de l'espace et ne répondent pas à tous leurs besoins, surtout ceux d'espace propre au groupe familial, d'espace collectif à tous les groupes familiaux.
8. En ce qui concerne la division du travail entre les deux sexes, ce sont toujours les femmes qui occupent une place prépondérante dans la gestion de la propriété matérielle. Le nettoyage

systématique et quotidien des caravanes effectué par les femmes manouches explique leur souci de maintenir la propreté de la caravane.

9. Ce sont les parents des deux côtés qui se chargent des frais : la location de la salle, les boissons et les gâteaux pour la fête, l'achat de la caravane et des meubles. Cependant, l'argent offert par les invités, très nombreux, jusqu'à plusieurs centaines parfois, permet de réduire les dépenses.

10. Chez les Rom, les parents choisissent le conjoint de leurs enfants suivant leurs rapports réciproques.

11. Dans les autres conversations avec les filles et les femmes manouches, j'ai obtenu toujours les mêmes réponses : « c'est pas propre, pas du respect ». De la même façon, le respect de la virginité a été expliqué par « c'est l'honneur des parents, l'honneur du mari ».

12. Les jeunes couples, même s'ils sont soumis à l'autorité parentale, peuvent toutefois prendre certaines décisions, par exemple les déplacements quotidiens ou saisonniers, le travail ou les dépenses ménagères.

13. En réalité, je n'ai jamais vu la caravane d'un mort brûler, mais vendue ou détruite. Elle ne circule pas au sein de la communauté manouche. La disparition des objets lors de la mort de leur propriétaire est un moyen de garantir le respect envers celui-ci. Cependant, il arrive que la caravane et certains objets que le défunt a laissés soient gardés. Par exemple, une fille peut hériter des bijoux de sa mère, la veuve peut continuer à vivre dans « sa » caravane. Si l'on en garde une partie, ils doivent être traités avec une grande attention, avec déférence.

## RÉSUMÉS

En nous interrogeant sur l'espace de l'habitat caravane chez les Manouches semi-sédentaires ou sédentaires dans la région paloise, nous nous posons la question de l'articulation des pratiques de l'habiter avec l'organisation sociale de la communauté manouche. L'organisation de l'habitat caravane matérialise dans l'espace les ordres sociaux fondamentaux de la communauté manouche. Habiter en caravane, c'est à la fois un mode de vie et une manière de maintenir la cohésion sociale. La caravane est le lieu du corps propre, le support de son individualité, mais également un lieu de pratiques collectives.

Through an analysis of caravan living spaces among semi-sedentary and sedentary Manouches in the Pau region, this article examines the articulation between living practices and social organisation in the Manouche community. The organisation of the caravan provides a spatial representation of the fundamental social orders of the Manouche community. To live in a caravan is simultaneously a way of life and a way of maintaining social cohesion. The caravan is the place of the « body proper », on which its individuality rests, but also a place of collective practices.

## INDEX

**Mots-clés** : Caravane, espace habité, communauté, corps, notion du propre, rite de passage

**Keywords** : caravan, living space, community, body, notion of propre, rite of passage

## AUTEUR

**RYOKO SACHI NORO**

University of Tsukuba, Modern Languages and Cultures  
ryoko0227@hotmail.com